



Communiqué de presse – jeudi 3 août 2017

PIC DE POLLUTION

JOUR 2

RÉDUCTION DE LA VITESSE

— Vendredi 4 août 2017, la métropole grenobloise entre dans un épisode de pollution.

Atmo Auvergne Rhône-Alpes, autorité de surveillance de la qualité de l'air, prévoit que les critères d'activation du dispositif de gestion et réduction des épisodes de pollution soient atteints aujourd'hui jeudi 3 août et demain vendredi 4 août 2017 en raison d'un épisode de pollution à l'ozone en cours sur le bassin d'air grenoblois. Les premières dispositions inscrites dans le protocole local sont donc activées dès ce jeudi 3 août à minuit.

Ainsi, demain **vendredi 4 août 2017**, 2ème jour consécutif de pic de pollution, les mesures suivantes seront mises en œuvre :

- La vitesse est réduite de 20 km/h sur les voies où la vitesse maximale est supérieure ou égale à 90 km/h (sur le territoire des 49 communes de la Métropole grenobloise, de la Communauté de communes du Grésivaudan et sur certaines communes de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais).
- La vitesse est réduite à 70 km/h sur les autoroutes A51, A480, A48 entre les péages de Vif et Voreppe, et A41 entre Carronerie et le péage de Crolles.

Afin de réduire la durée de ce pic de pollution, les habitants de la région grenobloise sont invités à privilégier la marche à pied, le vélo, les transports en commun ou le covoiturage et à limiter l'usage de la climatisation lors de leurs déplacements en voiture.

L'application et le site web Métromobilité ainsi que le site covoitoura.eu sont à disposition des citoyens pour organiser au mieux leurs déplacements. L'inscription aux prochains messages d'alerte, par courriel ou SMS, sur le site Métromobilité.fr est également conseillée.

Un communiqué quotidien fera état de la situation. Avec ce dispositif, les principaux acteurs institutionnels, médiatiques et économiques de notre bassin de vie ont choisi de s'engager fortement pour la qualité de l'air, devenue aujourd'hui un enjeu sanitaire majeur.

*À chaque instant,
agissons pour la qualité de l'air.*

